



**HAL**  
open science

## Des relations fonctionnelles des unités linguistiques aux relations instructionnelles.

Gilles Col

► **To cite this version:**

Gilles Col. Des relations fonctionnelles des unités linguistiques aux relations instructionnelles.. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2010, pp.1-22. 10.4000/corela.859. halshs-00602550

**HAL Id: halshs-00602550**

**<https://shs.hal.science/halshs-00602550>**

Submitted on 22 Jun 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Des relations fonctionnelles des unités linguistiques aux relations instructionnelles.

Gilles Col

Université François-Rabelais-Tours / Laboratoire Ligérien de Linguistique (EA 3850)

*En partant de la notion de « relation fonctionnelle » développée par Claude Vandeloise (1986) à propos des prépositions, nous proposons une définition « instructionnelle » de ces unités linguistiques. Nous considérons que la forme schématique d'une unité linguistique peut se formuler par une instruction de construction du sens qu'elle donne à l'énoncé entier quand elle apparaît à la perception. Le sens d'un énoncé correspond ainsi à l'assemblage et à l'interaction des formes schématiques instructionnelles des différentes unités qui le composent. Ce type d'approche compositionnelle gestaltiste permet par ailleurs de proposer des pistes de réflexion sur la distinction entre particule et préposition dans le cas de l'anglais.*

***Instruction, forme schématique, préposition, particule, perception, construction dynamique du sens***

*An « instructional » definition of linguistic units based upon Claude Vandeloise's notion of « functional relation » (1986) is put forward in this paper. It is assumed that the schematic form of a unit may be expressed by an instruction of meaning construction given to the sentence by the very unit when it is perceived. The meaning of a sentence thus corresponds to the coalescence and the interaction of the instructional schematic forms given by its units. This kind of gestaltist compositional approach yields new insights into the distinction between particle and preposition in the case of the English language.*

***Instruction, schematic form, preposition, particle, perception, dynamic construction of meaning***

## 1. Les relations fonctionnelles

Les travaux de Claude Vandeloise sont principalement axés sur l'étude des prépositions spatiales françaises, et l'originalité de son travail réside dans l'équilibre entre une approche cognitive, au sens d'une approche qui s'appuie sur la connaissance du monde (extra-linguistique), et un souci de formalisation, sans doute lié à la formation scientifique de l'auteur. Il en ressort une œuvre véritablement originale, tant dans ses pittoresques dessins de curé à bicyclette (toujours « avant le ministre »...) que dans ses conclusions scientifiques.

Je partirai d'une des conclusions fondamentales des travaux de Vandeloise, à savoir la définition *fonctionnelle* des prépositions, que ce soit par exemple la relation contenant / contenu décrivant « dans / hors de » ou la relation porteur / porté qui caractérise « sur / sous ». L'article de Langacker dans le présent numéro en rappelle les grandes caractéristiques ; elles ne seront donc pas reprises ici si ce n'est les principaux traits qui caractérisent chacune d'elle :

Relation contenant / contenu (Vandeloise 1986) :

*1. Le contenant contrôle la position du contenu*

*2. Le contenu se déplace vers le contenant*

*3. Le contenu est inclus (au moins partiellement) dans le contenant ou dans la fermeture convexe de sa partie contenante*

Relation porteur / porté (Vandeloise 1986) :

*A est sur b / sous b si la cible est le deuxième / le premier élément de la relation porteur / porté et son site le premier / le deuxième élément de cette relation.*

Ce type de définition cherche à se démarquer des définitions purement géométriques des prépositions spatiales<sup>1</sup>, auxquelles Vandeloise oppose des définitions « fonctionnelles ». Ce terme a une acception bien précise :

*« J'utilise fonctionnel dans le sens d'utilitaire. Là où les descriptions géométriques et logiques cherchent à décrire les termes spatiaux par des concepts formels indépendants du contexte (distance, dimensionnalité, etc.), une description fonctionnelle, je pourrais dire « utilitariste », est donc également dépendante de facteurs non spatiaux déterminés par le contexte et les circonstances dans lesquelles les objets localisés sont ou seront utilisés » (1986 : 31, note 7)*

On constate ainsi que la notion de fonctionnalité est proche de celle d'« usage », qui permet des descriptions assez éclairantes des prépositions, comme ce que propose Herskovits, citée dans Vandeloise (1986) à propos du sens spatial de *on* :

*On : for a geometrical construct X to be contiguous with a line or surface Y ; if Y is the surface of an object Oy, and X is the space occupied by another object Ox, for Oy to support Ox.*

On remarque que la définition de Herskovits est certes fondée sur l'usage, mais celle-ci demeure exprimée en termes géométriques. Vandeloise rejette cependant le recours à la géométrie et à la topologie, au profit de concepts liés à l'utilisation de l'espace :

*« J'ai montré ailleurs (Vandeloise, 1986) que les caractéristiques des contextes qui déterminent l'usage des termes spatiaux, ne dépendent pas tant de concepts géométriques, topologiques ou logiques que de concepts fonctionnels liés à l'utilisation de l'espace. De plus la position du locuteur y joue un rôle essentiel, ce qui montre combien il est artificiel de vouloir étudier le langage en en faisant abstraction. » (Vandeloise, 1991, p. 96).*

Vandeloise propose plutôt de faire appel à des domaines de l'expérience, notamment perceptive, pour décrire les prépositions spatiales. C'est à partir de l'expérience que se met en place l'*impulsion* d'une préposition. Ce terme d'impulsion est central dans les travaux de Vandeloise : il renvoie au concept global associé à une préposition, mis en place lors de l'acquisition de ce mot : « j'appellerai *impulsion* d'un mot le nœud par lequel s'effectue le premier accès à son réseau de significations » (1986 : 71). A partir de cette impulsion se met en place un « primitif complexe » comme par exemple dans le cas de la préposition *sur*, la relation porteur / porté<sup>2</sup>. A partir d'un tel primitif complexe sont motivés différents

---

<sup>1</sup> Sur la question du localisme, on peut aussi consulter l'article de Victorri dans ce volume.

<sup>2</sup> « Primitif » doit se comprendre au sens de « lié à l'acquisition du langage » : « C'est parce qu'elles sont d'abord comprises dans leur unité que les relations porteur / porté ou contenant / contenu sont primitives » (Vandeloise, 1986 : 31, note 8).

usages de la préposition *sur* qui vont constituer une « famille de ressemblances »<sup>3</sup>. Un primitif complexe est à la fois pré-linguistique et compris de manière globale, et complexe en même temps, dans la mesure où autant « la représentation de ce concept dans notre esprit est simple, [autant] sa représentation par le langage peut être complexe » (Vandeloise 1992 : 34). Les prépositions spatiales sont ainsi décrites par Vandeloise par des caractéristiques dont différentes combinaisons peuvent motiver l'usage, avec la précision : « aucune de ces caractéristiques n'est une condition nécessaire et suffisante à leur usage, même si toutes les caractéristiques de la ressemblance de famille sont satisfaites par les usages les plus représentatifs » (Vandeloise 1991 : 97). Dans cette perspective, rappelons les trois traits essentiels de la famille de ressemblances de la préposition française *sur* comme on les trouve dans Vandeloise (2005) :

*(B/b1) The Bearer contributes to support the weight of the burden*

*(B/b2) The burden is in contact with the Bearer*

*(B/b3) The burden is above the Bearer*

Alors que le primitif complexe peut prétendre à une certaine universalité en renvoyant à une expérience du monde partageable, une famille de ressemblances est plutôt spécifique à une langue donnée. D'autre part, les primitifs eux-mêmes sont d'une certaine façon « hiérarchisables », tel le primitif Porteur / porté (P/p) par exemple qui peut être considéré comme une élaboration à partir d'un autre primitif encore plus général, le primitif Contrôle. Correa-Beningfield, Kristiansen, Navarro-Ferrando et Vandeloise (2005) font effectivement « remonter » la relation P/p au primitif Contrôle qui se trouve être commun à la relation Contenant / contenu (2005 : 360), en s'appuyant sur l'exemple de la préposition espagnole *en* qui recouvre les domaines des prépositions anglaises *in* et *on* :

*« this preposition suggests the existence of a concept of 'control', which captured what is shared by 'containment' and 'support'. Indeed, whereas in and 'containment' involve control in more than one direction, on and 'support' involve control along one axis only, usually the vertical axis corresponding to gravity. » (Correa-Beningfield, Kristiansen, Navarro-Ferrando et Vandeloise, 2005 : 359)*

Cette très brève présentation de l'approche fonctionnelle de l'analyse des prépositions spatiales du français cherche avant tout à mettre en évidence le rôle fondamental de la perception. Par perception, il ne faut pas comprendre (seulement) perception visuelle, mais plutôt l'idée de « saisie par l'esprit » et de mise en relation avec les connaissances et l'expérience humaine. Dire que le sens d'une préposition répond à une fonction particulière (contrôler une entité, servir de support à une entité, contenir une entité, etc.) est une manière de définir ce type d'unité linguistique dans son usage, mais aussi de mettre en relation des connaissances acquises dans la perception – telle que définie plus haut – avec l'usage de ces unités. C'est l'appel à des domaines de l'expérience autres que celle de l'espace physique qui prime chez Vandeloise, et cet appel est remarquable justement parce que Vandeloise analyse des prépositions *spatiales* en prenant ses distances avec une approche physico-référentialiste<sup>4</sup>. Le défi maintenant est de savoir si on peut proposer la même approche pour définir *toutes* les unités linguistiques qui constituent une langue, et pas seulement les prépositions dites « spatiales », ou du moins prises dans leur emploi spatial.

---

<sup>3</sup> Je renvoie à l'article de Vandeloise (2005) dans le numéro 2 du volume 3 de CORELA pour une présentation / discussion de la notion de famille de ressemblances par l'auteur lui-même ; <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=726>

<sup>4</sup> Sur ce point, voir l'analyse dans ce volume que fait Victorri de Vandeloise (2007).

La tâche est bien entendu très importante mais avant tout il n'est pas certain qu'en dehors des prépositions, qui ont un rôle original dans les langues – quand elles sont représentées – toutes les unités linguistiques jouissent d'une même fonctionnalité. Vandeloise réserve d'ailleurs la description fonctionnelle à quelques prépositions seulement du français, dont *sur*, même si, « hors du domaine de l'espace, il serait vain d'espérer dissocier la connaissance linguistique et celle du monde » (Vandeloise 1991 : 97).

En guise d'hommage aux travaux de Vandeloise, je souhaiterais revenir dans cet article sur la question des prépositions en abordant le cas de la préposition anglaise *ON*. Je voudrais montrer que l'usage d'une telle préposition peut être lié à une fonction d'un tout autre type que celle de support à une entité. Cette fonction n'est pas une fonction « dans le monde » mais relève plutôt de la construction du sens de l'énoncé. A ce titre, elle concerne non pas seulement une unité particulière, mais tout l'énoncé. Je vais faire effectivement l'hypothèse que le sens d'une unité linguistique, à partir de l'exemple de la préposition *ON*, est de donner une instruction de construction du sens à l'énoncé entier.

## 2. L'hypothèse instructionnelle

Le point de départ de l'hypothèse instructionnelle est de considérer que le sens d'une expression dans un énoncé donné est composé d'une part de son apport propre et d'autre part de ses règles d'interaction avec le reste de l'énoncé. Cette thèse s'inspire de la position désormais classique de Benveniste pour qui :

*« Une phrase constitue un tout, qui ne se réduit pas à la somme de ses parties ; le sens inhérent à ce tout est réparti sur l'ensemble des constituants. Le mot est un constituant de la phrase, il en effectue la signification ; mais il n'apparaît pas forcément dans la phrase avec le sens qu'il a comme unité autonome. » (Benveniste 1966, pp. 123-124)*

La position de Benveniste fait elle-même écho aux travaux de la psychologie de la forme qui considère qu'« une partie dans un tout est tout autre chose que cette partie isolée ou dans un autre tout » (Guillaume 1919). Je vais ainsi considérer<sup>5</sup> que la construction du sens comme un système dynamique, et je fais l'hypothèse que l'on peut décrire cette construction dans sa progression même, au fur et à mesure de la perception des unités linguistiques et de leur traitement cognitif. La progression sémantique d'un énoncé, si elle est dynamique, implique alors la déformation d'unités du contexte perçues et traitées dans un premier temps. Cela implique que ce qu'apporte chaque unité à la construction du sens d'un énoncé doit être défini de manière dynamique, selon un principe qui permet de prévoir ce qu'apporte l'unité à la construction et ce qu'elle reçoit de la construction. La définition de ce qu'apporte chaque unité à la construction du sens d'un énoncé correspond à l'instruction fournie par cette unité.

Cette notion d'« instruction » est en fait assez largement partagée en sémantique cognitive, même si elle peut prendre diverses formes. Ainsi, dans sa théorie des Espaces Mentaux, Fauconnier s'intéresse au rôle de « constructeur d'espaces » que peut jouer une expression linguistique. Dans cette perspective, l'instruction fournie par une expression linguistique est unique, mais elle peut avoir des effets très variés suivant le type de configuration cognitive (ou de réseau d'espaces de connaissances) sur laquelle elle opère :

---

<sup>5</sup> L'hypothèse présentée ici est issue de travaux menés avec des chercheurs du laboratoire Lattice (CNRS, ENS) (J. Aptekman, S. Giraud, T. Poibeau et B. Victorri) sur la formalisation de la construction dynamique du sens.

*« The space-building instructions associated with a particular grammatical construction are unique. [...] But the effects of such instructions may be widely different, depending on the configuration they operate on when they come into the discourse. » (Fauconnier 1997 : 65) [souligné dans le texte]*

Cependant, ces instructions, dont Fauconnier développe l'analyse notamment du point de vue des temps verbaux (voir Col à paraître), ont pour caractéristique centrale leur caractère *sous-spécifié*.

*« The language form contains underspecified instruction for space building. It can apply to infinitely many kinds of input ; and for any given input there is a finite number of outputs that it can yield » (idem, p. 65) [souligné dans le texte]*

Cette notion de sous-spécification est centrale dans l'analyse de Fauconnier, du fait qu'il considère un espace mental comme une structure *partielle* prise dans un réseau d'espaces qui s'enrichit dans le déroulement du discours et permet le déploiement du sens. Ainsi,

*« une expression de langue qui intervient dans le discours au stade n place alors un ensemble de contraintes sur la nouvelle configuration produite, cela en fonction de la configuration déjà engendrée au stade n-1. » (Fauconnier 1991 : 231).*

En reprenant le point de vue de Fauconnier et sa notion de constructeur d'espaces, je vais développer l'hypothèse que toutes les unités linguistiques d'un énoncé fournissent des instructions de construction du sens, que ce soit les unités grammaticales ou les unités lexicales.

### 3. Questions méthodologiques

#### 3.1. Instruction et forme schématique associées aux unités

L'instruction fournie par une unité répond aux éléments constituant la « forme schématique » (Culioli 1990) de cette unité. La notion de « forme schématique » permet de tenir compte des variations sémantiques régulées des unités linguistiques, et propose un principe dynamique de déformation. Elle repose sur le constat suivant :

*« Les phénomènes linguistiques forment des systèmes dynamiques qui sont réguliers, mais avec une marge de variation due à des facteurs d'une grande diversité : on a affaire à des phénomènes qui sont à la fois stables et plastiques. [...] La déformation est une transformation qui modifie une configuration , de sorte que certaines propriétés restent invariantes sous transformation, tandis que d'autres vont varier. [...] Pour qu'il y ait déformabilité , il faut que l'on ait affaire à une forme schématique (telle qu'il puisse y avoir à la fois modification et invariance), que l'on ait des facteurs de déformation et que l'on ait une marge de jeu, un espace d'ajustement muni de propriétés topologiques. » (Culioli 1990 : 129-130) [souligné dans le texte].*

En reprenant cette définition, ainsi que la notion de sous-spécification des instructions développée par Fauconnier, je considère que la forme schématique des unités linguistiques doit être formulée de façon à pouvoir prévoir son assemblage avec les autres formes schématiques des autres unités présentes dans l'énoncé. Si effectivement, le « sens » répond à une construction, chaque unité

linguistique y joue un rôle et a ainsi besoin d'autres unités pour pouvoir jouer pleinement son rôle d'évocation d'« incrément » sémantique. Ainsi une forme schématique doit prévoir, dans sa formulation, son assemblage avec une autre forme, reflétant ainsi la mise en place des relations prédicatives d'un énoncé. Fondamentalement une forme schématique doit contenir la capacité de convoquer certains éléments pour que l'unité puisse vraiment jouer son rôle.

On va considérer que la construction du sens d'un énoncé correspond à la mise en place d'un espace intersubjectif appelée « scène verbale » qui se construit au fur et à mesure que se déroule le discours. Sur cette scène en construction sont mis en présence – ou « rendu présents » pour reprendre l'étymologie latine de « représenter » – des événements, des raisonnements, des émotions, des notions, *etc.* Ces événements et ces notions sont rendus présents sous la forme soit d'*entités*, soit de *procès*. Par définition, une *entité* est topologiquement individuable et stable dans son évolution sur la scène, alors qu'un *procès* présente les relations entre les entités et ces relations évoluent dans la temporalité de la scène<sup>6</sup>. Les entités et les procès sont en fait ce qu'évoquent les unités linguistiques convoquées sur la scène en construction. On considère que ces notions, sentiments, *etc.*, sont « étiquetés » par les unités linguistiques.

Par ailleurs, dans la lignée des travaux de Victorri (1996, 1999), et de Col (2008a et 2008b, 2009 et 2010), nous allons formuler la forme schématique des unités concernées par les travaux présentés ici par le principe de « convocation » et d'« évocation » qui contient deux grandes étapes (*cf.* Victorri, 1999) :

- (1) d'une part, identifier ce qui doit être présent dans le co-texte et le contexte pour que l'unité puisse jouer son rôle dans la construction du sens et dont elle n'est pas elle-même porteuse : ces éléments sont convoqués par l'unité ;
- (2) d'autre part, déterminer ce que l'unité apporte à la construction en agissant sur les éléments qu'elle a convoqués ; cette action a un effet sur la scène verbale en construction, c'est-à-dire l'espace de représentation partagé par les interlocuteurs : c'est cela que l'unité évoque.

Ces notions de convocation et d'évocation permettent de représenter cette double inscription des unités dans la proposition. Enfin, il est nécessaire de définir ces formes schématiques de manière systématique, comme une grammaire contenant un ensemble de règles, et sur un principe identique pour chaque unité afin d'en permettre l'assemblage. On pourra alors parler de « grammaire instructionnelle » sur le principe de convocation / évocation.

### 3.2. La question de l'ordre de traitement des unités

Décrire la progression sémantique d'un énoncé amène à se poser deux grandes questions. La première est de déterminer quelle est l'instruction donnée par chacune des unités d'un énoncé. La réponse à cette question implique une description approfondie de chaque unité. De cette description dépend la forme schématique de l'unité et sa capacité à s'assembler avec d'autres unités. La seconde question relève du traitement de chacune des unités de l'énoncé, et plus spécifiquement de l'ordre dans lequel ces unités sont traitées.

En effet, si nous restons fidèle au principe d'une double action de l'unité linguistique sur le sens de la proposition (et du discours) dans lequel elle apparaît, d'une part, et du discours sur l'interprétation de chaque unité, d'autre part, on est confronté à deux temporalités différentes. La première, qui peut *a priori* sembler linéaire, correspondant à l'ordre d'apparition des mots (écrits ou prononcés). Evidemment, cette linéarité elle-même ne va pas de soi, tout simplement parce que les unités elles-mêmes sont fragmentées (par exemple dans le cas des auxiliaires verbaux). La deuxième est plus

---

<sup>6</sup> La distinction entre « entité » et « procès » est proche de celle proposée par Langacker (1987) entre « chose » (« thing ») et procès (« process »).

complexe : elle exige des unités qu'elles soient en quelque sorte « mises en attente » avant d'être traitées, le temps que les éléments qu'elles convoquent soient représentés. Ainsi, un verbe conjugué peut immédiatement être représenté du point de vue de la notion qu'il évoque, mais devra attendre que les éléments qu'ils convoquent (notamment agent et patient) soit représentés pour être traités.

Nous sommes effectivement dans une problématique de « traitement de l'information ». La notion d'« information » est à prendre dans un sens général ; elle recouvre tous les éléments écrits ou oraux qui participent à l'élaboration des représentations et qui font intervenir les connaissances du sujet. C'est en fait le principe cognitif fondamental à l'œuvre dans ce traitement qui est central ici. Ce principe cognitif est que les informations fournies par les unités linguistiques (lexicales, grammaticales, prosodiques) sont traitées au fur et à mesure du déroulement de l'énoncé et de leur perception dans l'énoncé<sup>7</sup>. Ces informations ainsi traitées sont ensuite assemblées dans une représentation générale comme on l'a vu plus haut, ou plutôt dans des représentations qui vont permettre la compréhension de l'énoncé. La question de l'ordre dans lequel ces informations sont traitées est en fait le cœur du problème.

Afin de répondre à cette question, nous avons adopté les trois grands principes suivants (Col, 2008b) :

- 1<sup>er</sup> principe de traitement : les unités sont prises en compte au fur et à mesure qu'elles apparaissent dans la perception de l'énoncé.
- 2<sup>ème</sup> principe : une fois prises en compte, si elles peuvent être traitées, elles le sont tout de suite conformément à leur forme schématique.
- 3<sup>ème</sup> principe : si elles ne peuvent pas être traitées, elles sont mises en attente jusqu'à ce que les éléments qu'elles convoquent soient introduits sur la scène en construction.

A ces trois principes, on peut en ajouter un quatrième qui concerne indirectement l'ordre de traitement en lui conférant un caractère dynamique et non linéaire :

- 4<sup>ème</sup> principe : une fois évoqués, les éléments de la scène en construction continuent d'être déterminés, voire transformés lors de convocations ultérieures par d'autres unités.

sens, dans la mesure où elle évoque une relation d'identité. Compte tenu du fait qu'une seule unité a été traitée. Dans cette optique, les mots ont un rôle structurant : ils permettent aux notions (ensemble de propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif et générateur d'unités lexicales)<sup>8</sup> d'être structurées et lexicalisées. De la sorte, les mots ont un rôle *relationnel* indépendamment de leur sens lexical ou grammatical : ils permettent la mise en relation d'entités et de procès.

Reprenons un exemple de Vandeloise pour illustrer cette question :

---

<sup>7</sup> Le rôle donné à la perception est en fait capital et cette position rejoint celle de Chafe (1998) d'après qui un lecteur ou un auditeur prend avant tout conscience des pensées plus que des mots ou des lettres lors de leurs perceptions.

<sup>8</sup> « Parler de notion, c'est parler d'un ensemble que l'on peut exprimer, par exemple, par « lire ; lecture ; livre ; lecteur ; bibliothèque ; etc. » et c'est dire qu'on ne peut pas ramener les choses à une unité lexicale ; celle-ci va servir de porte-manteau, d'entrée, mais c'est tout. [...] Le problème est que la notion est quelque chose de virtuel et de productif. Elle n'est pas donnée dans toutes ses acceptions et c'est pour cela qu'elle ne peut pas correspondre à une unité lexicale. Elle est un générateur d'unités lexicales ; elle définit une classe d'opérations reliées. Elle désigne. » (Culioli 1990 : 53-54)



(1) « Le livre est sur la table »

La première unité qui se présente à la perception est l'article défini « le » du début de l'énoncé. L'instruction fournie par cette unité est de convoquer une « notion d'entité », c'est-à-dire une notion indéterminée mais susceptible d'être profilée en entité, que l'on note  $e$ , et d'évoquer une véritable entité issue de cette notion par fléchage et notée  $E_n$ <sup>9</sup>. Mais au moment du traitement de « le », il n'y a pas d'autres éléments sur la scène, donc cette unité ne peut rien convoquer et ne peut pas être traitée complètement ; elle va être mise en attente. C'est seulement au moment où « livre » est pris en compte dans la perception et donc au moment où il est introduit sur la scène sous forme de notion indéterminée que « le » va exercer son rôle convocateur. Le traitement de « livre », sous l'effet de l'unité « le », correspond alors à sa « transformation » ou « profilage » en entité nominale. En effet, l'instruction fournie par « le » est de convoquer une « notion d'entité » comme on a dit plus haut, et d'évoquer une véritable entité issue de cette notion par fléchage et notée  $E_n$ . On considère effectivement qu'un mot grammatical est porteur d'une opération métalinguistique, ici l'opération de « fléchage » qui permet d'identifier en la reprenant une occurrence extraite d'un domaine notionnel (voir Culioli 1990). L'instruction donnée par « le » est fondamentalement d'évoquer une entité et son passage de la notion /livre/ (pour reprendre la notation proposée par Culioli), que l'on note  $n_{p/n}$ , à l'entité  $E_n$ , en l'occurrence  $E_1$ .

L'unité « être » a besoin de deux éléments pour jouer pleinement son rôle dans la construction du jusqu'à maintenant et qu'une seule entité est présente sur la scène (« le livre »), elle sera prise en compte mais aussitôt mise en attente. La situation est la même pour la préposition « sur » qui établit une relation entre deux éléments, mais dont un seul est présent sur la scène à ce moment-là : toujours « le livre ». Enfin, « la », qui elle aussi ne peut pas être traitée immédiatement pour les raisons vues plus haut, sera également mis en attente. C'est donc l'unité « table » qui va pouvoir être traitée lors de sa perception. « Table » convoque une notion d'entité qui sous l'effet de « la » est profilée en entité  $E_2$ .

Il se pose maintenant une nouvelle difficulté. Les deux unités en attente de traitement sont deux unités qui nécessitent la présence de deux éléments sur la scène. Les raisons de cette double présence pour « être » ont été exposées plus haut, voyons les raisons liées à « sur ». La forme schématique de « sur » a été définie par Victorri (2003) de la façon suivante :

*La préposition sur convoque deux éléments de la scène verbale,  $E_x$  et  $E_y$ , tels que  $E_y$  soit **construit** comme un **fermé** dont la **frontière extérieure**  $S_y$  peut servir de localisation pour  $E_x$  ; sur évoque alors une relation de **localisation** de  $E_x$  par  $S_y$ . (Victorri 2003 : 130)*

« Sur » a ainsi besoin de deux éléments (entités ou procès) et elle organise une relation de localisation entre ces deux éléments. Elle définit aussi la topologie de la scène verbale. On entrevoit ici le rôle d'une unité de type préposition dans la construction du sens, mais comme ce rôle est développé plus largement dans les pages qui suivent, et je me concentrerai pour l'instant sur l'exemple (1). Une fois  $E_1$  et  $E_2$  présents sur la scène, « sur » peut évoquer la relation de localisation entre ces deux éléments. Mais en fait, la relation  $E_1 / E_2$  ne peut être complètement traitée que si l'unité « être » peut pleinement effectuer son travail d'évocation. Comme tous les éléments dont « être » a besoin sont présents sur la scène, cette unité peut enfin jouer son rôle dans la construction du sens. Ce qu'évoque « être » est alors double : à la fois une relation d'identification entre deux éléments, mais aussi ancrage temporel de cette relation. On voit ainsi qu'« être » sera la dernière unité à être traitée, dans la mesure où elle a besoin que toutes les autres unités le soient avant elle. Il s'est par conséquent établi un ordre de traitement des unités de l'énoncé à la fois dépendant de la perception des unités mais aussi des formes schématiques associées à chacune d'elles, pour que l'assemblage des unités dans la construction du sens de cet énoncé se fasse. On remarque aussi, de

---

<sup>9</sup> La lettre capitale indique que l'on a affaire à une entité et plus à une « notion d'entité », et la lettre « n » en indice indique que cette entité est issue d'une notion.

manière plus spécifique, le type de rôle que joue une préposition dans la construction du sens et la « famille de ressemblances », pour reprendre l'expression de Vandeloise, associée à cette unité dans cette perspective.

## 4. Les relations instructionnelles et l'exemple de l'unité ON

Dans le modèle instructionnel présenté plus haut, le rôle des prépositions est de définir la topologie de la scène verbale, c'est-à-dire le champs intersubjectif de nature phénoménologique qui se construit au fur et à mesure du déroulement et de la perception du discours<sup>10</sup>. On se souvient que Vandeloise souhaite exclure la topologie des définitions des prépositions, et que son propos est de définir les prépositions, spatiales ou non, dans leur usage. L'hypothèse défendue ici cherche plutôt à replacer les prépositions (spatiales ou non) dans la construction du sens d'un énoncé et de sa représentation par la mise en place d'une scène verbale. Dans cette optique, on considère qu'une préposition est une unité linguistique qui donne une instruction topologique à la scène, en donnant une instruction de construction du sens.

Un des problèmes posés par les prépositions qui se pose en anglais est qu'elles ont des emplois relativement plus « décolorés » que celles du français, et que par ailleurs, elles peuvent être morphologiquement identiques aux « particules ». Je vais donc commencer par délimiter le terme de « préposition » et celui de « particule » en essayant de décrire l'une d'entre elles, « on », et en proposant des pistes<sup>11</sup> pour établir sa forme schématique.

### 4.1. La question des prépositions et des particules

Il règne une certaine confusion dans la littérature classique sur les prépositions, et Jespersen en est finalement un bon exemple. Pour lui, prépositions et particules – avec les conjonctions – font partie de la même classe, et il les appelle génériquement des « particules » :

*« If now we turn to such words as on and in, we find what is to my mind an exact parallel to the instances just mentioned on their employment in combinations like “put your cap on” and “put your cap on your head”, “he was in” and “he was in the house”; yet on and in in the former sentences are termed adverbs, and in the latter prepositions, and these are reckoned as two different parts of speech. Would it not be more natural to include them in one class and to say on and in are sometimes complete in themselves and sometimes followed by a complement (or object)? » (Jespersen 1924 : 88)*

Jespersen suggère ainsi qu'outre leur appartenance commune à la même classe d'unité, l'autre critère fondamental pour définir une préposition est finalement le critère de l'(in)complétude. Or c'est justement ces deux caractéristiques, classe commune et (in)complétude, qui posent des problèmes et sur lesquelles je souhaiterais concentrer mes remarques, en cherchant à proposer des pistes de définition différentes.

Tout d'abord, on peut suivre le point de vue de Cadiot (1997) qui propose de définir une préposition comme reliant non des mots mais des représentations. Ainsi « les prépositions ont pour

---

<sup>10</sup> Sur la définition détaillée de la « scène verbale », voir Victorri (1999).

<sup>11</sup> Les paragraphes qui suivent ne constituent effectivement que des pistes de réflexion, mais ne présentent pas une étude entièrement aboutie pour le moment.

caractéristiques d'imposer des contraintes de configuration à leur régime en le mettant en situation de s'accorder avec une autre représentation véhiculée sur un mode largement indirect par le constituant-tête » (Cadiot 1997 : 25). Une telle définition permet de dire qu'une préposition est un mot qui relie, mais elle précise aussi ce qui est relié. Dire qu'une préposition relie des représentations rejoint le propos défendu ici sur l'assemblage des formes schématiques associées aux unités linguistiques. La préposition est ainsi une unité linguistique qui interagit avec son environnement textuel qu'elle contribue à spécifier en même temps qu'elle prend un sens particulier de son environnement. Col (2008a) propose dans cette optique un point de vue distributionnel pour caractériser les prépositions :

*Cette propriété fondamentale de transitivité amène à considérer ces unités (prépositions et conjonctions ensemble) comme ayant des comportements de prédicat, c'est-à-dire une unité de l'énoncé qui permet de « nouer » d'autres unités entre elles. Ce caractère prédicatif et relationnel conduit alors à l'idée de distribution. Le fait qu'une préposition soit un relateur, donc un prédicat, implique que son sens relève des unités mises en relation par elle, donc de la distribution du sens sur les différentes unités reliées<sup>12</sup>. Cette distribution fait du sens de la préposition une problématique de construction (du sens) avant tout, ce qui rejette l'idée qu'une préposition ait un sens primitif spatial par exemple, ou même éventuellement temporel. (Col 2008a : 147)*

C'est par conséquent un point de vue « fonctionnel abstrait » qui se dégage de l'hypothèse constructiviste ; ce point de vue ne permet cependant pas de résoudre le problème des particules pour elles-mêmes. Il pourrait en fait l'aggraver en introduisant le critère de transitivité. En fait, ce que permet de montrer la notion d'instruction et de construction dynamique du sens, c'est qu'une particule n'est pas une préposition, « incomplète » ou non, mais une « brique » de construction du sens comme une autre qui partage une forme schématique commune avec une préposition morphologiquement identique.

## 4.2. L'unité ON

En tant que préposition ON peut prendre un sens spatial (« the kettle on the fire »), mais aussi temporel (« on Tuesday ») avec un sens de simultanéité (Haspelmath 1997), et puis des sens « étendus » vers des emplois plus « abstraits » :

*(2) The film, however, is not a fictional elaboration of facts but a comment on history. (British National Corpus, BNP 1118)*

Pour Linstromberg (1998), ce type d'emploi « abstrait » est une expansion métaphorique à partir de ON spatial. A propos d'un exemple comme « an article on the holidays in France », Linstromberg explique :

*The central meaning consists in a mental image of a Landmark – such as the ground or a table – which is relatively broad compared to the Subject. That is, just as a floor is typically broader than anything we might think of as being on the floor, so is a topic almost invariably broader than any single article or report 'on' it. (Linstromberg 1998 : 60)*

---

<sup>12</sup> Ce qu'il faut bien voir est que le choix et le sens d'une préposition dépendent des formes schématiques des unités reliées par elle en même temps que de la forme schématique de la préposition elle-même.

Il est peut-être possible de « mesurer » un article et la taille du sujet qu'il traite dans l'exemple de Linstromberg, ou comme en (3) :

*(3) The culmination was to be a systematic presentation of these ideas on logic, language, and philosophy. (BNC GT9 722)*

Dans cet exemple, le point de vue est qualitatif et c'est le repérage et l'opération de détermination de « ideas » qui sont saillants. Mais que faire d'un exemple comme le suivant où le point de repère (Landmark) est plus « petit » et unique que le Sujet ?

*(4) It is easy to see that users and separate pieces of literature may hold different perspectives on one subject. (BNC H99 19)*

L'application du modèle spatial sur l'analyse de ON atteint ainsi ses limites. En fait, Mérillou (2008) montre que même dans son emploi temporel, ON peut aussi être analysé comme faisant partie d'une locution adverbiale de manière et pas seulement de temps :

*(5) He struggles to picture the West Bengal countryside he has seen **on** only a few occasions (cité par Mérillou, 2008 : 170)*

Pour Mérillou, « on a few occasions » se comprend comme « occasionally » par opposition à « on the occasion of » qui, lui, permet de dater un événement particulier :

*« on occasion » (groupe prépositionnel figé en équivalent d'adverbe [à l'occasion, de temps en temps]) signifie que les conditions propices à un tel événement sont susceptibles de se reproduire, et ce à des points différents du temps qui eux-mêmes ne sont pas datés par ce marqueur. » (Mérillou 2008 : 170)*

Ce type d'emploi de ON nous rapproche d'emplois que l'on pourrait qualifier de « notionnels » comme en (6) :

*(6) The authorities denied that "ethnic rivalry" had been a factor in rioting in the town of Labe in Middle Guinea region on Oct. 29, 1989, in which six people were killed and the town's police station was set on fire. (BNC HLO 2367)*

opposé à (7) :

*(7) 'Let's hope it lives up to it,' said Charles, recklessly putting two lumps of coal on the fire. (BNC ASE 372)*

C'est à partir d'une telle opposition que Dufaye (2006) va alors distinguer, dans une relation de repérage où le syntagme régi par ON sert de repère à la relation, des propriétés d'ouverture pour le repère en complémentarité avec des propriétés de fermeture, avec les exemples suivants (Dufaye, 2006 : 163) :

*(8) He's always **on** my back. [fermé prépondérant : valeur de contrainte, pression]*

*(9) The house was **on** fire / The fire went **on**. [ouvert prépondérant : valeur processuelle]*

Dufaye suggère alors que les caractéristiques de ON peuvent se ramener à l'opération d'identification du repéré avec la frontière du repère (ou « adjacence »), que ON soit préposition ou particule. La série d'exemple en (9) va justement dans ce sens : « go on » est effectivement réanalysé dans un sens processuel avec une valeur de continuation, dans la mesure où ON « construit un ouvert sans altération qualitative (QLT) » (2006 : 168). A l'inverse, une unité comme OFF va construire une altérité qualitative et une différenciation avec le repère ; si on reprend le même verbe, « go », on aura ainsi :

*(10) Off we go again, still in good spirits, and aim to get to Reading before we have another rest. (BNC BMF 1193)*

(10) indique une idée de départ et de détachement de la frontière, que l'on retrouve dans des constructions comme « cut off » (couper et séparer) ou « take off » (décoller). Cette idée s'oppose directement à celle évoquée par ON qui va plutôt dans le sens d'une *interaction* avec la frontière dans la mesure où on a « interruption et reprise » pour reprendre l'expression de Gilbert (2003) proposée dans le même cadre théorique que Dufaye (Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives), autrement dit « fermeture sans rupture » et en même temps, ouverture.

Les positions de Dufaye et Gilbert ont le mérite de regrouper les emplois de ON « préposition » et de ON « particule » sous une même forme schématique, comme le montre bien l'exemple (9). Ce qui est important de voir ici, c'est en définitive qu'une telle définition va dans le sens de ce qu'une majorité de travaux, de ceux de Jespersen à ceux de Langacker (1987) affirme à propos des particules, à savoir qu'elles appartiennent à la même classe que les prépositions. La position de Langacker repose sur la difficulté de les distinguer nettement, et la nécessité de les rassembler ; ce qui les rassemble est d'être des « predicates », c'est-à-dire, des relateurs :

*«There is no harm in recognizing particles as a separate class by virtue of their grammatical behavior, but we should avoid the spurious conceptual difficulties entailed by regarding this class as comparable to but disjoint from the others. Considered as predicates, these particles are not distinct from the class of prepositions: they are simply prepositions employed in grammatical construction where the landmark happens not to be elaborated, as it otherwise normally is. » (Langacker 1987 : 243)*

La notion d'« élaboration » en Grammaire Cognitive correspond à l'instanciation d'un schéma, comme [DOG] peut instancier le schéma [ANIMAL]. Mais comme le fait alors remarquer Cappelle (2004), la définition des particules dans cette perspective est celle d'une « préposition intransitive ». Cappelle critique et rejette en fait cette position en mettant en avant des propriétés syntaxiques propres pour les particules :

*« Some constructions or syntactic configurations are confined to full PPs only, while others allow particles only. The inevitable conclusion is that if we consider particles as merely a sort of PPs (namely PPs with just a head), we obscure the fact that some patterns are sensitive to the difference between head-only PPs and PPs with a complement NP. This means that particles do have their own syntactic status. Does that also mean we should abandon the claim that particles are intransitive prepositions? I think we should recognize that this claim may perhaps be definitionally satisfying, but that for the rest, nothing much can be gained from it. » (Cappelle, 2004 : 247)*

La conclusion de Cappelle est que les particules doivent être considérées comme des unités indépendantes non dérivées des prépositions. Un de ses arguments, qui va avoir un écho pertinent dans l'hypothèse instructionnelle, est lié à l'acquisition des particules et des prépositions. Cappelle rappelle les travaux de Wegner et Rice (1988) qui montrent que l'acquisition des particules qui alternent avec des prépositions se fait après celle de certaines particules qui ne présentent pas d'alternance avec une préposition. Ainsi, *down*, *off* et *up* font partie de ces particules acquises sans être perçues comme des prépositions rendues intransitives. Cappelle cite Jackendoff (2002 : 253, note 12) pour qui : « [at the one-word stage of child language] the child probably uses « up » to denote

upwardly directed motion, so it is verb-like rather than relational in its semantics ». Si « up ! » est utilisé par un jeune enfant et qu'il faille considérer cette unité comme une unité « réduite », Cappelle suggère que cette réduction se fasse à partir d'une construction [Verbe + (me) + up] plutôt que [Verb + (me) + up + Nom], c'est-à-dire une réduction verbale plutôt que nominale.

### 4.3. Forme schématique de ON

L'objectif est maintenant de proposer des pistes pour définir une forme schématique pour l'unité ON dans le cadre instructionnel, c'est-à-dire, déterminer quelle instruction l'unité ON, qu'elle soit employée comme préposition ou comme particule dans l'énoncé, donne à la construction du sens de l'énoncé quand elle apparaît à la perception.

Les emplois prépositionnels de ON ont été développés dans les lignes ci-dessus, mais peu a été dit à propos de la particule elle-même. Comme toute particule, ON est un élément lié au verbe et représente ce que Talmy (2000 : 222) appelle un « satellite » du verbe<sup>13</sup>. La relation verbe / particule est de type qualifiante ; la particule joue un rôle proche de celui des adverbes, et apporte effectivement au verbe une détermination aspectuelle ou modale qui fait que le sémantisme du verbe s'en trouve modifié. La particule présente ainsi des caractéristiques d'unité lexicale, marquées entre autres par son accentuation. La relation entre le verbe et la particule est du coup une relation interactive. Un énoncé comme le suivant montre bien que le verbe et la particule forment un ensemble complexe qui, s'il doit être construit par exemple avec un circonstant de lieu introduit par ON, peut avoir recours à la même unité, même si celle-ci est morphologiquement identique :

*(11) So how--what' s going on on our little Facebook page? (Corpus of American English)*

Un tel exemple permet bien entendu de distinguer les deux usages de l'unité ON, et encourage à établir une différence entre deux ON, d'autant que l'accentuation et la prosodie renforcent cette différence. Une autre possibilité serait plutôt, en dehors de la distinction entre deux unités, de tenter de définir une forme schématique commune à ces deux unités telle qu'elle puisse en quelque sorte prévoir la distinction d'usage de cette unité. En définitive, je vais considérer non pas simplement qu'il y a deux ON, mais qu'il y a deux ON à partir d'une instruction de construction du sens unique<sup>14</sup>. Les propositions de Dufaye et Gilbert présentées plus haut vont en fait dans ce sens. Leur défaut est qu'elles font de la pondération et de l'alternance le cœur de la forme schématique (différenciation qualitative vs. identification quantitative). En termes instructionnels, une forme schématique doit cependant être unique et s'il doit y avoir une pondération ou une distinction à faire entre particule et préposition, elle doit venir de l'interaction avec d'autres éléments tout en étant prévisible suivant l'instruction de départ. On pourrait alors proposer pour ON la forme schématique instructionnelle suivante :

*L'unité ON convoque un élément  $Elt_1$  sur la scène verbale et évoque l'interaction de  $Elt_1$  avec la frontière extérieure d'un autre élément  $Elt_2$  présent sur la scène.*

---

<sup>13</sup> Selon la différence établie par Talmy (2000), l'anglais étant une langue organisée autour d'éléments satellites, ou « satellite framed language ».

<sup>14</sup> Cette position n'est pas éloignée de celle de O'Dowd (1998) pour qui une « P-form », c'est-à-dire une unité linguistique qui comprend à la fois particule et préposition, se spécialise en contexte et surtout en discours. Ainsi, une P-form a soit un rôle prédicatif (correspondant à celui d'une particule), soit un rôle relatif (correspond à une préposition).

La formulation de cette ébauche de forme schématique appelle quelques commentaires. Tout d'abord, il faut bien comprendre que cette formulation cherche à proposer une forme schématique assez générale pour pouvoir prévoir les deux emplois possibles de l'unité considérée. Suivant le type d'unité qui constitue le second élément déjà présent sur la scène,  $Elt_2$ , on aura en fait deux types possibles d'interaction. Soit  $Elt_2$  est un procès, confondu en ce cas avec  $Elt_1$ , et au cours de l'interaction, ON va jouer un rôle de particule qualificative pour le procès ; en retour, ON sera en quelque sorte « particularisée », c'est-à-dire spécifiée dans son emploi de particule. Soit  $Elt_2$  est une entité (donc un élément non processuel) et au cours de l'interaction avec lui, ON va alors jouer un rôle de relateur ; ON sera alors spécifié dans un emploi de préposition. Parler d'« interaction » dans la formulation de la forme schématique peut paraître réducteur, même si on admet qu'une instruction doit par définition être relativement simple dans sa formulation. Le terme d'« interaction » comprend en fait à la fois l'idée de *relation* avec la frontière extérieure de  $Elt_2$ , et en même temps celle de *dynamique* et de modification. Elle s'oppose aussi avec celle de « détachement » liée à l'unité OFF, dont la forme schématique serait très proche de celle de ON d'ailleurs :

*L'unité OFF convoque un élément  $Elt_1$  sur la scène verbale et évoque le détachement de  $Elt_1$  d'avec la frontière extérieure d'un autre élément  $Elt_2$  présent sur la scène.*

On remarque par ailleurs que la formulation de la forme schématique de ON a recours à la topologie, même de manière réduite, dans la mesure où ON peut être perçue comme préposition et donc conférer une topologie à la scène comme toutes les prépositions. La notion de frontière est en fait centrale, comme Dufaye et Gilbert le montrent dans l'idée d'ouverture / fermeture. D'un point de vue méthodologique, on pourrait dire que les idées d'extériorité de frontière, de « non bornage », de « voisinage », d'« adjacence » ont en commun celle de « continuation » sur le plan aspectuel. Et le plan aspectuel se distingue du plan spatial sur lequel on va trouver des valeurs de recouvrement, de support, etc. On constate en fait que toute tentative d'étiquetage (voire de « listing ») sémantique ne fait que circonscrire le rôle de l'unité linguistique concernée, qu'elle soit une particule ou une préposition, sans pouvoir mettre en évidence sa vraie participation à la construction du sens de l'énoncé où est située l'unité. En prenant l'exemple des prépositions du français, Cadiot résume ainsi les choses :

*« [Les valeurs aspectuelles, subjectives et qualitatives] ne sont pas des valeurs lexicales, pragmatiques, stylistiques ou discursives, excédant le noyau grammatical de la langue : ce sont bien des valeurs grammaticales, c'est-à-dire des valeurs génériques et indispensables, systématiquement et obligatoirement remises en jeu, « retravaillées » par chaque emploi. Elles se réalisent suivant des « profils » divers, dans des emplois dits abstraits aussi bien que concrets. » (Cadiot 2002, § 4 du document en ligne)*

Le forme schématique de ON proposée plus haut se présente ainsi comme une tentative pour définir une valeur générique pour cette unité, qui puisse rendre compte du rôle de cette unité avec des verbes comme *carry / keep / go on*, mais aussi *come on* dans des contextes où on encourage un sujet à poursuivre une action par exemple. L'instruction donnée par ON devrait aussi permettre de prévoir son emploi de préposition et sa compatibilité avec des valeurs spatiales de support / contact / recouvrement avec des verbes comme *knock on (the door)*, *comment on (the subject)*, ou bien encore des valeurs temporelles de concomitance / continuité / inchoation (*on Tuesday*, *on arriving*).

#### **4.4. Traitement complet d'énoncés contenant ON.**

Rappelons que l'objectif ultime de l'approche instructionnelle est de décrire la construction du sens d'un énoncé au fur et à mesure de sa perception. Je vais maintenant présenter le traitement de deux exemples entiers contenant ON dans chacun de ses deux emplois. La description tentera de suivre le traitement des instructions fournies par chacune des unités. Cela nécessite de disposer des instructions fournies par toutes les unités de l'énoncé. Pour l'instant, la définition de ces instructions

est en cours (cf. Col en prép.), mais de larges indications seront données lors du traitement de chacun des exemples<sup>15</sup>. Ces derniers seront relativement simples, afin de ne pas surcharger l'analyse :

(12) *I carried on the tradition.*

On distingue dans cet exemple six unités lexicales et grammaticales à traiter, que l'on peut présenter ainsi : I – CARRY – [-ED] – ON – THE – TRADITION. La première unité qui se présente à la perception est I. Un pronom comme celui-ci convoque par définition sur la scène une entité humaine E identifiée à l'énonciateur. Celui à qui le pronom fait référence est directement situé sur la scène en construction. Il est construit et évoqué immédiatement comme entité sur la scène, d'où sa notation en E (cf. plus haut pour la notation). Donc I convoque sur la scène une première entité correspondant à l'énonciateur et elle évoque cette entité. On obtient le schéma suivant correspondant à cette première étape de construction :

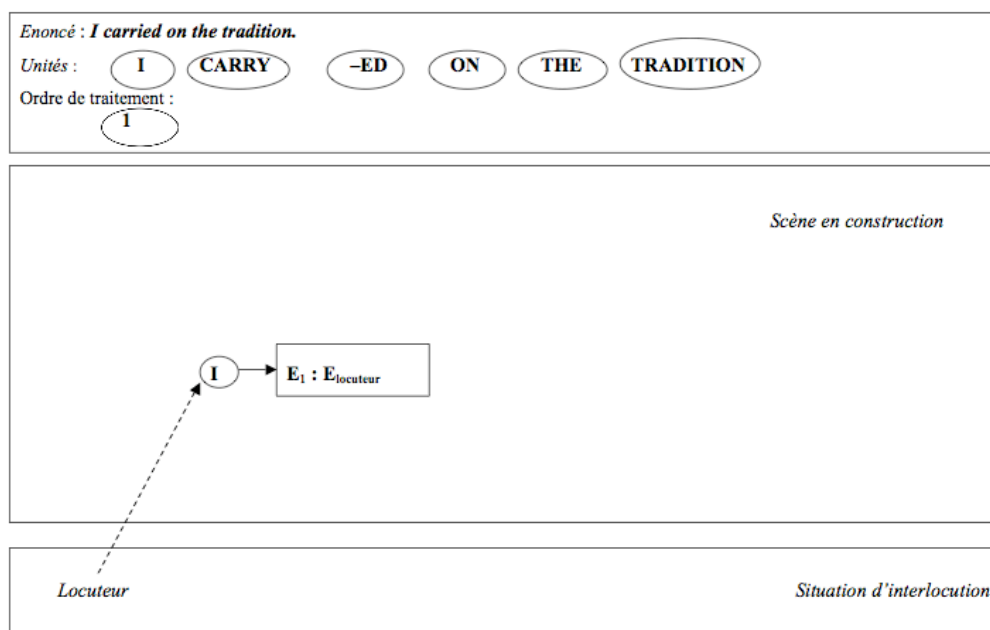


Figure 1 : Traitement de l'unité I

Ce schéma<sup>16</sup> indique que lors de la perception de I, une entité E<sub>Locuteur</sub> est convoquée sur la scène en construction, c'est-à-dire sur l'espace où se met en place le sens de l'énoncé. Cette unité, selon l'instruction fournie par sa forme schématique, évoque alors une première entité sur la scène en construction, d'où sa notation E<sub>1</sub>, et sa correspondance avec le locuteur. L'instruction qui est donnée par I est en définitive l'identification de E<sub>1</sub> et E<sub>Locuteur</sub>, E<sub>1</sub> = E<sub>Locuteur</sub>.

<sup>15</sup> On trouvera aussi des indications complémentaires dans Col (2008b) où est présentée une analyse de la préposition BY et de son rôle dans la construction du sens, à travers l'analyse approfondie d'un exemple.

<sup>16</sup> La convention adoptée est que la flèche en pointillé indique ce qu'une unité convoque, alors que la flèche en trait plein indique ce qu'elle évoque. Par ailleurs, les schémas correspondant aux autres étapes de construction du sens ne seront pas tous présentés ici et je renvoie le lecteur au schéma général.



Se présente ensuite CARRY issue de la notion /support ; transport/. CARRY évoque cette notion notée « n » sur la scène, soit  $n_1 : n_{/carry/}$ . A ce stade de la construction, on a affaire à une notion seulement, dans la mesure où le profilage processuel de CARRY ne peut intervenir sans l'action d'autres éléments, comme celle de -ED par exemple. La figure 2 résume cette étape de la construction du sens de l'énoncé<sup>17</sup> :

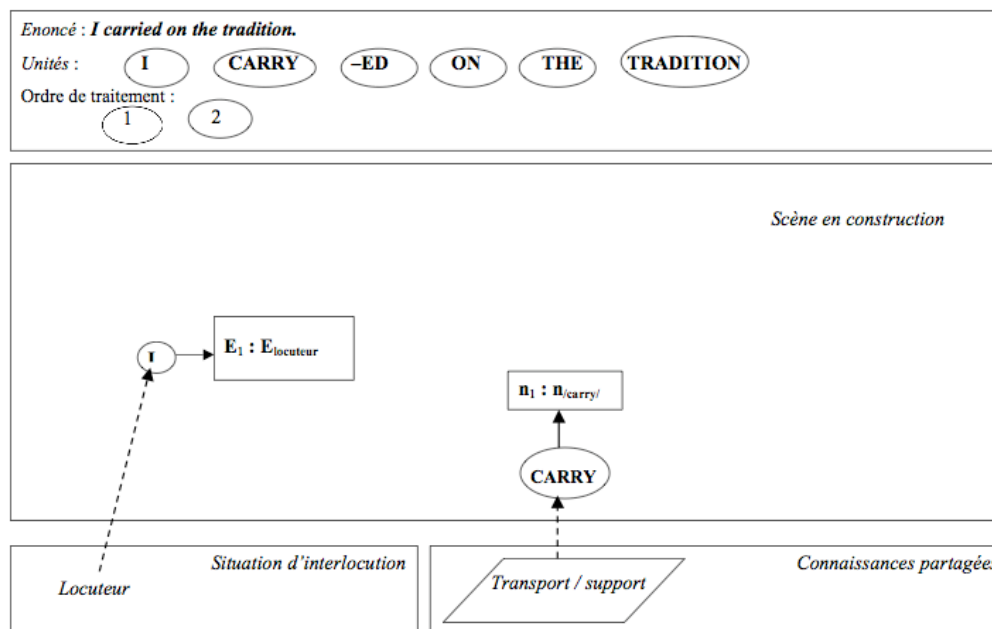


Figure 2 : Traitement de l'unité CARRY

L'unité -ED qui apparaît ensuite à la perception, transforme effectivement la notion  $n_{/carry/}$  en notion de procès, soit  $p_1$ . L'action de -ED est en fait double : en sus du profilage processuel, cette unité apporte simultanément un ancrage temporel à  $n_{/carry/}$ . L'élément  $n_{/carry/}$  évolue ainsi nettement dans un sens processuel et on obtient ainsi une notion de procès ancrée dans le temps, notée  $T(p_1)$  (voir Figure 3).

Pour pouvoir être traitée complètement et être entièrement processuée,  $T(p_1)$  a besoin de convoquer un actant. Effectivement, CARRY est une unité qui convoque deux éléments distincts, une source pour le procès (un actant), et un but. Comme la source est déjà présente sur la scène ( $E_1$ ), elle est immédiatement convoquée ; on obtient alors la mise en relation de cette notion de procès avec l'entité  $E_1 : E_1 \rightarrow T(p_1)$ . Notons que l'action de profilage processuel de -ED sur  $n_{/carry/}$  ( $n_{/carry/} \rightarrow p_1$ ) est présentée dans l'exposé comme précédant l'accrochage de  $T(p_1)$  avec  $E_1$  ; mais en fait, il faut concevoir que cette action puisse avoir lieu au même moment que l'accrochage. Il n'en reste pas moins qu'à ce stade de la construction du sens,  $p_1$  n'est pas complètement processuée ; CARRY a encore besoin de convoquer un second élément pour être entièrement processuée.

Ainsi, au moment où se présente à la perception ON, cette unité est convoquée par CARRY à la place d'une entité. C'est en fait un moment complexe, que l'on peut décomposer ainsi :

<sup>17</sup> On remarque que l'on a choisi de faire provenir les notions des « connaissances partagées », c'est-à-dire de l'ensemble des connaissances et des représentations stockées en mémoire à long terme chez les locuteurs et interlocuteurs. Ce que nous désignons par « situation » relèverait alors plutôt des représentations stockées en mémoire de travail.

- CARRY convoque ON, à la fois en raison de leur proximité<sup>18</sup> mais aussi parce que ces deux unités peuvent évoquer ensemble un certain sens, et impose du coup à cette unité un profilage de particule (une « particularisation »).
- Dans le même temps, la forme schématique de CARRY est déformée par augmentation d'un nouvel élément, mais cette déformation reste compatible avec la forme schématique originale.
- De son côté, ON convoque CARRY, et elle la convoque en fait deux fois. Effectivement, selon sa forme schématique, l'unité ON convoque deux éléments et comme aucun autre élément en dehors de CARRY ne sont présents sur la scène, c'est le procès qui est convoqué, et donc à deux reprises.

La double convocation de CARRY effectuée par ON a trois conséquences :

1. Le travail d'évocation de ON peut s'effectuer ; ON peut *évoquer* quelque chose. En l'occurrence, ON évoque l'interaction de CARRY sur CARRY et donc le profilage aspectuel de CARRY dans un sens de continuation (noté « T(P<sub>1</sub>) cont. » dans la Figure 3 ci-dessous). C'est en effet le prolongement de l'action évoquée par CARRY qui est évoquée dans l'assemblage des formes schématiques de ON et de CARRY.
2. ON est finalement totalement particularisée parce qu'il a pu effectuer son travail de convocation et d'évocation, même à partir d'un seul élément (CARRY), tout en étant convoqué par CARRY.
3. Enfin, CARRY est complètement processuée ; on a alors un « vrai » procès, P<sub>1</sub>.

Après ce moment complexe, les deux dernières unités vont être traitées assez simplement. Quand THE apparaît à la perception, cette unité ne peut pas être traitée dans la mesure où elle indique une opération sur une notion qui est absente de la scène à ce moment-là (TRADITION n'est pas encore apparue à la perception). Elle est donc mise en attente, et c'est TRADITION qui est traitée avant elle. TRADITION convoque une notion qui est très rapidement profilée en entité sous l'action de THE.

Une fois toutes les unités traitées entièrement, la construction du sens de l'énoncé (12) s'achève provisoirement, et la forme sémantique ainsi perçue peut alors se schématiser de la façon suivante :

---

<sup>18</sup> Selon la théorie de la Gestalt, la loi de la proximité prévoit que le groupement en unités se fasse sur la base de la plus petite distance (cf. Guillaume 1979).

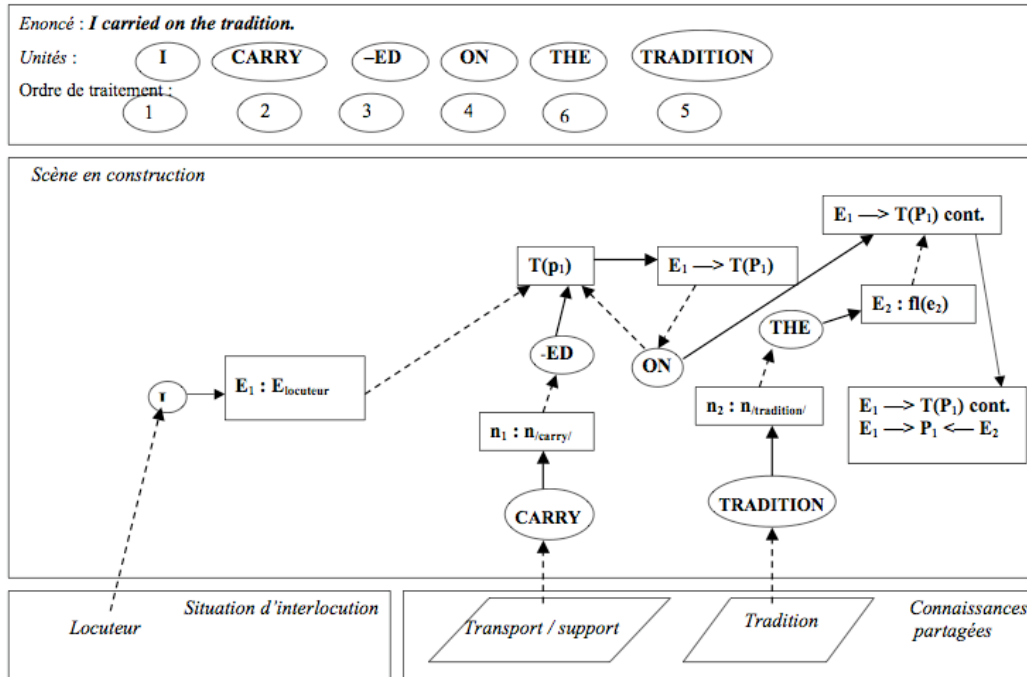


Figure 3 : Traitement de l'énoncé : « I carried on the tradition »

Un tel schéma n'a pas de prétention autre que d'être une illustration de la construction du sens de l'énoncé (12) et surtout, mis en parallèle avec la Figure 4 ci-dessous, une illustration du rôle de ON comme particule dans l'énoncé : selon la forme schématique proposée plus haut, ON convoque le procès deux fois et évoque l'interaction de CARRY sur CARRY, ce qui profile CARRY dans un sens de continuation. Comme préposition, ON n'aura pas le même rôle dans la construction, comme on va la voir, bien que l'instruction de départ soit identique,

Après un premier exemple, avec l'unité ON employé comme particule, observons maintenant un second exemple où ON est employée comme une préposition :

(13) *She pressed a button on the intercom.*

La première unité à être perçue est cette fois-ci une unité qui fait un lien avec la scène précédente. Il s'agit du pronom personnel sujet SHE. Un pronom comme celui-ci convoque par définition sur la scène une entité humaine et féminine E la plus saillante. Celle à qui le pronom fait référence n'est pas située sur la scène en construction, mais elle a été construite et évoquée comme entité sur une autre scène, d'où sa notation en E. Donc SHE convoque sur la scène une première entité correspondant à une occurrence située, absente de la scène en construction et issue, par exemple, de la notion /Maria/, c'est-à-dire la personne à laquelle renvoie le pronom :  $E_{/Maria/}$ .

PRESS apparaît ensuite à la perception, et comme dans le cas de CARRY vu plus haut, il ne peut être traité qu'une fois -ED présent sur la scène. Ensemble, ces deux unités vont évoquer une notion de procès ancrée temporellement, et convoquer deux éléments. Un premier élément est immédiatement convoqué car il est présent sur la scène :  $E_{1/Maria/}$ . Le second élément n'étant pas présent, l'ensemble PRESS + -ED ( $E_1 \rightarrow T(p_1)$ ) est mis en attente.

Se présente alors A qui ne peut pas être traitée tout de suite car cette unité évoque une entité obtenue par extraction à partir d'une notion. C'est donc BUTTON, qui apparaît à la perception ensuite, qui va être traitée avant elle. Cette unité convoque une notion sur la scène et évoque une notion d'entité  $e_2$ . Sous l'action de A, cette notion est rapidement profilée en entité  $E_2$ . Cette entité est alors convoquée par PRESS + -ED ; les deux éléments que convoque PRESS étant accrochés à  $p_{/press/}$ , et cette notion de

procès étant par ailleurs ancrée temporellement, la notion de procès  $p_1$  est complètement processuée, et on obtient un procès  $E_1 \rightarrow P_1 \leftarrow E_2$ .

Quand se présente ON à la perception, celui-ci n'est pas convoqué par  $P_1$ , contrairement à ce qu'on a vu en (12). En effet, sur le plan perceptif, et plus précisément prosodique, il est clair qu'en (13) ON ne fait pas partie de la même forme intonative que le procès, ce qui confirme sa non convocation par  $P_1$ , contrairement à ce qui se passe pour ON en (12). Du coup, ON n'est pas perçu comme un élément pouvant être convoqué par le procès, et cette unité est mise en attente<sup>19</sup>. De plus, PRESS a convoqué deux éléments qui ont été profilés comme entités, l'une spécialisée dans un rôle d'actant ( $E_1$ ) et l'autre dans un rôle de patient ( $E_2$ ). Par conséquent et pour ces différentes raisons, ON n'est pas convoquée par  $P_1$  et elle est mise en attente. Ce sont en fait les autres unités qui vont pouvoir être traitées. INTERCOM convoque une notion qui est profilée rapidement comme entité par THE dont l'action consiste à flécher une entité.

ON peut alors effectuer son travail de construction du sens et convoquer  $E_2$ , déjà présent sur la scène (ce qui correspond à la forme schématique de ON), mais elle convoque aussi  $E_3$  qui est lui aussi déjà présent sur la scène. Comme rien n'est précisé sur le statut présent ou absent de la scène de  $E_2$  dans la forme schématique de ON, la présence de  $E_3$  n'est pas contradictoire. Le travail de ON correspond alors à l'étape suivante :

- ON convoque  $E_2$  en allant le chercher dans la prédication, car  $E_2$  est bien présent sur la scène, mais il est « accroché » au procès et c'est dans la relation prédicative qu'il se trouve.
- ON convoque  $E_3$  par ailleurs.  $E_2$  et  $E_3$  sont repérés dans une relation d'interaction de  $E_3$  avec la frontière de  $E_2$ , notée ainsi :  $E_2 \leq E_3$ .

L'unité ON étant la dernière à être traitée, l'énoncé (13) arrive à un état sémantique provisoirement stable – dans la mesure où (13), tout comme (12) plus haut, est analysé sans cotexte véritable – qui peut se noter de la façon suivante :  $E_1 \rightarrow P_1 \leftarrow [E_2 \leq E_3]$ . Dans un environnement textuel, et en interaction avec les unités d'autres énoncés, cet état serait alors appelé à évoluer. Nous obtenons le schéma général suivant, qui résume les différentes étapes de la construction du sens, unité par unité :

---

<sup>19</sup> Notons que ON peut être une particule du verbe PRESS dans d'autres cotextes, comme dans l'exemple suivant : « *The leader, anxious to press on, cleared his throat and shouted the order.* » (BNC), mais pas en (12).

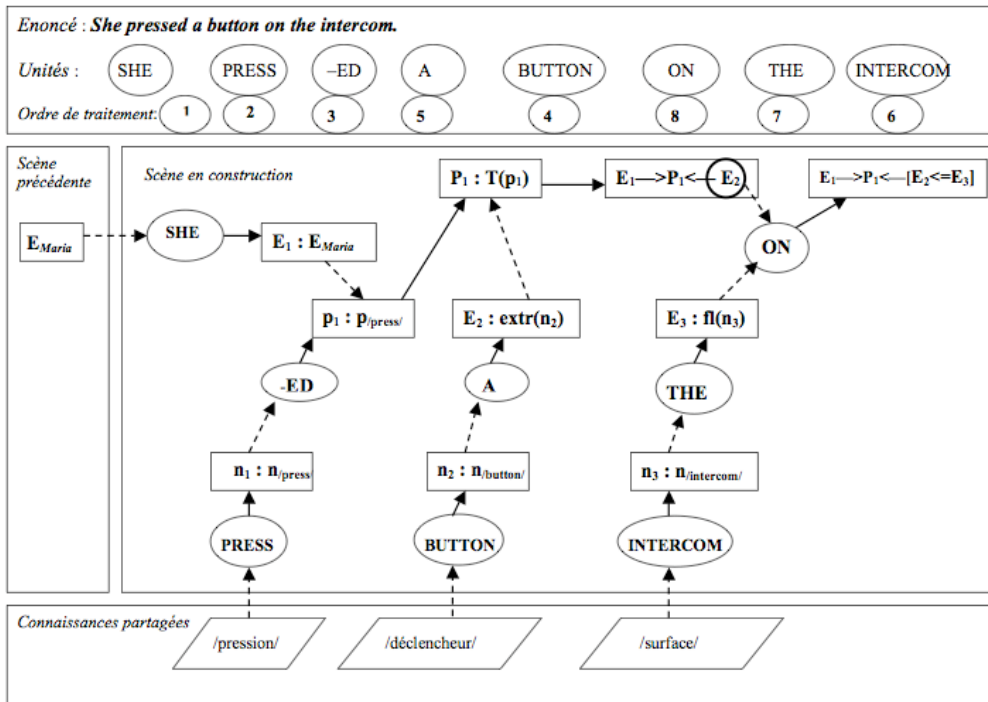


Figure 4 : Traitement de l'énoncé : « *She pressed a button on the intercom.* »

Ce qui ressort des analyses présentées plus haut, ainsi que de la formalisation qui en résulte, c'est une première ébauche du processus de distinction particule / préposition pour ON. Le principe général pourrait être le suivant<sup>20</sup> : si ON convoque deux fois le même élément, a priori une notion de procès ou bien un élément entièrement processué, ON se « particularise » pour ainsi dire et sera traitée comme une particule ; si à l'inverse, ON convoque deux éléments non identiques (deux procès, deux entité, ou un procès ou une entité), ON sera traitée comme une préposition.

## Conclusion

Ces propositions d'analyse ne sont bien entendu que des pistes de réflexion et de recherche. Elles ont le mérite tout d'abord de suggérer un modèle de traitement d'énoncé entier, unité par unité et de manière « compositionnelle gestaltiste » pour reprendre l'expression de Victorri (1996)<sup>21</sup>. Elles permettent aussi d'apporter de nouveaux outils d'analyse des prépositions et des particules, dans leur action sur la scène en construction et prises dans leur interaction avec les unités environnantes. Enfin, elles nous ont permis d'apporter de nouveaux arguments en faveur d'une distinction entre particules et préposition, à partir de l'exemple de l'unité ON.

Ce que nous reprenons des travaux de Vandeloise est finalement la perspective « fonctionnelle » des prépositions et le rejet d'une approche géométrique et logique. C'est aussi la prise en compte du domaine de l'expérience et de la perception dans la définition de ces unités linguistiques. Nous

<sup>20</sup> Ce principe demande bien entendu à être validé par des analyses plus étoffées qui porteraient sur d'autres unités que ON.

<sup>21</sup> Ce modèle n'est évidemment pas le seul et se rapproche notamment des travaux de Kamp et de la Discourse Representation Theory (Kamp et Reyle 1990).

essayons par exemple de limiter le plus possible le recours à la topologie dans les définitions des prépositions SUR et ON.

Ce que nous entendons par « fonctionnel » ne reprend cependant pas totalement le sens que donne Vandeloise au même mot. Ce n'est effectivement pas une approche « usagiste » liée aux « fonctions dans le monde » qui sous-tend la définition des prépositions, mais une approche où la fonction d'une préposition est de donner une instruction dynamique de construction du sens à tout l'énoncé. Les prépositions ne sont d'ailleurs pas les seules unités linguistiques à jouer un tel rôle : toutes les unités sont a priori définissables par une fonction de ce type. Les raisons de cette divergence par rapport aux travaux de Vandeloise tiennent essentiellement dans le fait qu'une unité linguistique, comme les prépositions mais pas seulement, ne « décrivent » pas le monde ni tel qu'il est, ni tel qu'on le perçoit. Elles contribuent à *rendre présents* des événements, des émotions, des objets physiques, des notions, etc, c'est-à-dire à les *représenter*, sur un espace intersubjectif partagé par les interlocuteurs : la « scène verbale ».

Dans la même perspective, la notion de perception ne correspond pas à celle de Vandeloise non plus, pour au moins deux raisons : la première est que les travaux de Vandeloise sont consacrés aux prépositions spatiales alors que nous essayons de développer un modèle pour définir toute unité linguistique, et la seconde est que l'objet de la perception chez Vandeloise est généralement spatial (des entités physiques) alors que ce qui fait l'objet de la perception pour nous est l'énoncé. En fait, ce qui fait l'objet de la perception à proprement parler, c'est l'instruction de construction du sens donnée par chacune des unités d'un énoncé lors de la perception de l'énoncé. Il faut bien sûr entendre dans « perception » autre chose que la perception visuelle, mais plutôt l'idée de saisie par l'esprit et de mise en relation de connaissances et d'expériences humaines.

La dette envers les travaux de Claude Vandeloise se situe finalement pour moi dans son travail novateur et systématique sur les prépositions – essentiellement spatiales – et dans l'approche cognitive qu'il a contribué à développer en France. Sa tentative d'ancrage de l'analyse linguistique dans un véritable contexte d'énonciation est fondamentale, ainsi que le formalisme qu'il a mis en place pour développer ses analyses. Il n'en reste pas moins que ce dernier reste malgré tout proche d'une « réalité dans le monde » encore trop illusoire et surtout, il ne prend pas suffisamment en compte une véritable situation énonciative intersubjective et réellement dynamique.

## Bibliographie

Aptekman, J. et G. Col, 2010. « Construction du sens par instructions dynamiques ». *Rencontres interdisciplinaires sur les systèmes complexes naturels et artificiels : « Le Contexte »*, Rochebrune. (à paraître, publications de Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, ENST-Paris)

Benveniste, E., 1966. *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1. Gallimard

Cadiot, P., 1997. *Les Prépositions abstraites du français*. A. Colin

Cadiot, P., 2002. « Schémas et motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites « spatiales » », *Travaux de Linguistique* n°44, 9-24

Cappelle, B., 2004. « The particularity of particles, or why they are not just intransitive prepositions », *Belgian Journal of Linguistics*, 18(1), 29-57

Chafe, W., 1998. « Language and The Flow of Thought », in *The New Psychology of Language*, M. Tomasello (ed). L. Erlbaum Associates, Inc., New Jersey. 93-112.

Col, G., 2008a. « Rôles de until et de by dans la mise en scène verbale », in *Préfixation, préposition, postposition. Etude de cas*, M. Paillard (dir.), Presses Universitaires de Rennes. 145-161.

Col, G., 2008b. « Modèle instructionnel du rôle des unités linguistiques dans la mise en scène verbale », *Actes du Congrès « 10 ans de recherche en SHS », Symposium « Langage et Cognition »*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes. A paraître, 2010.

Col, G., 2009. « Activation et saillance d'unités grammaticales. Quelle place pour l'intonation dans la construction dynamique du sens ? », *Travaux linguistiques du CerLiCO*, vol. 22, 59-79.

Col, G., 2010. « Remarques sur le rôle de l'intonation dans le traitement de l'information. », *CORELA*, numéro spécial « Parole », S. Hanote (dir.). <http://www.revue-corela.org>

Col, G. (sous presse). « Correspondance et mixage d'espaces mentaux dans la construction dynamique du sens. », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 18, Louvain, Peeters.

Col, G. (en prép.). *Eléments de grammaire instructionnelle*.

Col, G., J. Aptekman, S. Giraud et B. Victorri (à par.). « Compositionnalité gestaltiste et construction du sens par instructions dynamiques », *CogniTextes*.

Correa-Beningfield, M., G. Kristiansen, I. Navarro-Ferrando et C. Vandeloise, 2005. « « Image schemas vs. « Complex Primitives » in cross-cultural spatial cognition », in Hampe, B. (ed) *From Perception to Meaning*. Berlin, NY, Mouton de Gruyter. 343-366.

Culioli, A., 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation*, Vol. 1. Ophrys.

Dufaye, L., 2006. « Off and On. Projet de représentation formelle », *Cycnos*, Vol. 23(2). 159-175.

Fauconnier, G., 1991. « Subdivision cognitive », *Communications* 53, 229-247.

Fauconnier, G., 1997. *Mappings in Thought and Language*, Cambridge University Press.

Gilbert, E., 2003. « Ebauche d'une formalisation des prépositions In, On et At », *Cycnos*, Vol. 21(1). 1-16. <http://revel.unice.fr/cycnos/document.html?id=11>

Guillaume, P., [1919] 1979. *La Psychologie de la forme*. Flammarion.

Haspelmath, M., 1997. *From space to time: Temporal adverbials in the world's languages*. Lincom Studies in Theoretical Linguistics, 3. Munich & Newcastle: Lincom Europa.

Jackendoff, R. S., 2002. *Foundations of Language: Brain, Meaning, Grammar, Evolution*. Oxford: Oxford University Press.

Jespersen, O., 1924. *The Philosophy of Grammar*. London: Allen and Unwin.

Kamp, H. et U. Reyle, 1990. *From Discourse to Logic. An Introduction to the Modeltheoretic Semantics of Natural Language, Formal Logic and Discourse Representation Theory*. Kluwer, Dordrecht.

Langacker, R., 1987. *Foundations of Cognitive Grammar*. Vol. I : *Theoretical Prerequisites*, Stanford, CA : Stanford University Press.

Linstromberg, S., 1998. *English Prepositions Explained*. J. Benjamins.

O'Dowd, E., M. 1998. *Prepositions and Particles, a Discourse-Functional Account*. New York : Oxford University Press.

Mérillou, C., 2008. « Le marqueur anglais ON et la référence temporelle », in *Préfixation, préposition, postposition. Etude de cas*, M. Paillard (dir.), Presses Universitaires de Rennes. 163-182.

Talmy, L. 2000. *Toward A Cognitive Semantics*, MIT Press, vol. II.

- Vandeloise, C., 1986. *L'Espace en français. Sémantique des prépositions spatiales*. Editions du Seuil.
- Vandeloise, C., 1991. « Autonomie du langage et cognition », *Communications*, 53, « Sémantique cognitive », dirigé par C. Vandeloise. 69-101.
- Vandeloise, C., 1992. « Les analyses de la préposition dans : faits linguistiques et effets méthodologiques », *Lexique*, 11 (Les prépositions : méthodes d'analyse, A.M. Berthonneau & P. Cadiot (Eds)): 15-40.
- Vandeloise, C., 2005. « Family resemblances and the structure of spatial relationships. » *CORELA*, 3(2). <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=726>
- Vandeloise C., 2007. « Le verbe ALLER : L'affranchissement du contexte d'énonciation immédiat », *Journal of French Language Studies*, 17:3. 343-359
- Vandeloise, C., 2008. « Three basic prepositions in French and in English: a comparison », *Carnets de Grammaire*, 19. Toulouse : rapport CLLE-ERSS report.
- Victorri, B., 1996. *La Polysémie*. Paris, Hermès.
- Victorri, B., 1999. « Le sens grammatical », *Langages* 136, 85-105
- Victorri, B., 2003. « Langage et géométrie : l'expression langagière des relations spatiales », *Revue de Synthèse*, 123. 119-138.
- Wegner, J. and Rice, M., 1988. « The acquisition of verb-particle constructions. » *Paper delivered at the American Speech-Language-Hearing Association*, Boston.